

16 décembre 2013

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 16 décembre 2013 à 19h30. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Richard Tanguay
Mesdames les conseillères:	Joanne Leblanc Maylis Toulouse
Messieurs les conseillers :	Michel Gauvin Michel Croteau Jean-René Perron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Denis Rondeau est absent.

Madame Josée Bolduc, directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Monsieur Richard Tanguay, ouvre la séance à 19h30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il avise le conseil de même que les personnes présentes que, tel que requis par l'article 956 du *Code municipal*, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget.

#2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du budget 2014
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2013-499

IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3

**DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET 2014**

**ATTENDU QUE**

cette séance extraordinaire porte exclusivement sur les prévisions budgétaires 2014. Il est à noter que l'avis public annonçant cette séance a été donné au moins huit jours à l'avance, conformément à la Loi, soit le 5 décembre 2013 ;

**ATTENDU QUE**

selon les dispositions contenues à l'article 954 du *Code municipal* la municipalité doit adopter son budget pour l'année 2014 en prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

**ATTENDU QUE**

les membres du Conseil ont fait une étude des prévisions budgétaires, afin de répondre aux besoins présents et futurs de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2013-500**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Gauvin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les prévisions budgétaires de l'année financière 2014 soient adoptées tel que présentées ci-dessous et que lesdites prévisions budgétaires soient publiées dans le journal l'Éveil du citoyen et sur notre site internet.

**MUNICIPALITÉ DE WEEDON  
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014**

**Exercice se terminant le 31 décembre 2014**

	2013	2014
<b><u>REVENUS</u></b>		
Taxes	3 411 473 \$	3 595 393 \$
Paiement tenant lieu de taxes	73 350 \$	91 350 \$
Autres recettes de sources locales	559 538 \$	607 529 \$
Transferts	702 479 \$	527 639 \$
Appropriation de surplus	0 \$	30 137 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 746 840 \$</b>	<b>4 852 048 \$</b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>		
Administration générale	710 406 \$	682 617 \$
Sécurité publique	543 198 \$	551 239 \$
Transport routier	1 491 279 \$	1 611 354 \$
Hygiène du milieu	677 992 \$	663 832 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	210 471 \$	223 098 \$
Loisirs et culture	432 561 \$	440 024 \$
Frais de financement	680 933 \$	679 884 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 746 840 \$</b>	<b>4 852 048 \$</b>

**ADOPTÉE**

**#4**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Questions et commentaires sur les points suivants : la valeur globale du rôle 2014 versus celui de 2013; la non-distribution du budget écrit au public présent dans la salle; les endroits où les dépenses ont été réduites; la méthode d'évaluation; les contestations d'évaluations qui ont eu lieu par le passé; l'évaluation des terrains en zone inondable; la location de la machinerie; la taxation envisagée pour 2014; l'envergure de l'évaluation sur les boisés et les terres agricoles; l'augmentation des quote-parts de la MRC et l'ampleur de la mise à jour de leur système informatique et du serveur pour la téléphonie et les courriels. Des félicitations concernant l'ambiance conviviale et l'effort pour amoindrir la hausse du compte de taxe sont données.

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2013-501**

À 20h29, Madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance extraordinaire.

---

Josée Bolduc

Directrice générale / sec-très. par intérim

---

Richard Tanguay

Maire

